



Je suis mutée mon fils mineur veut rester chez sa grand-mère

Par **lilijo59**, le **07/05/2017** à **09:27**

bonjour

je suis mutée en Juillet à 555 km de mon domicile et mon fils de 16 ans ne veut pas venir avec moi (il veut passer toutes les vac scolaires) il souhaite rester chez sa mamie qui veut le prendre en charge , à savoir qu'il va chez son père que très rarement , comment puis je faire pour que ma mère puisse le rattacher afin d'avoir un logement avec 2 chambres et avoir les aides nécessaires ??

merci

cordialement

Par **amajuris**, le **07/05/2017** à **09:36**

bonjour,

si le père vous verse une pension alimentaire,c'est à vous d'aider votre mère.

salutations

Par **jos38**, le **07/05/2017** à **10:32**

bonjour. quand vous parlez d'aide vous voulez dire de la caf?

Par **morobar**, le **07/05/2017** à **11:00**

Je crois que la question porte sur la possibilité d'obtenir un logement social en rattachant le jeune à sa grand-mère.

En effet la composition de la famille importe pour la taille et l'éligibilité au dossier d'un logement.

A mon avis cela devrait passer par le JAF.